

Paris, le 15 janvier 2018

FRANCHISSEMENT DE SEUIL LEGAL

La société FINANCIERE DE L'ECHIQUIER vient d'informer la société LOCINDUS avoir déclaré auprès des autorités boursières que, le 09 janvier 2018, elle détenait 345 000 actions et droits de vote, soit 3,23 % du capital et des droits de vote.

La FINANCIERE DE L'ECHIQUIER indique que ce franchissement de seuil à la baisse a été effectué dans le cadre de la politique de gestion de ses OPCVM.

Contact : BAL-COMFI@creditfoncier.fr

Ce document est disponible sur le site de la direction de l'information légale et administrative www.info-financiere.fr et sur le site de la Société www.locindus.fr